ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES.

WALA

ET

LOUIS LE DÉBONNAIRE.

THESE

POUR LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE,

Soutenue par

AUGUSTE HIMLY,

LICENCIÉ ÈS LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROLLIN.

I.

Parmi les sources relatives à Wala et à Louis le Débonnaire, l'Epitaphium Arsenii est la plus importante, mais aussi la moins aisée à comprendre.

11.

Wala se proposa pour but de continuer, sous Louis le Débonnaire, la double œuvre de Charlemagne, soumission de l'Europe occidentale sous la suprématie franque, et fusion des principes germaniques et romains dans l'intérieur de l'empire franc.

III.

Louis le Débonnaire, comme l'avait prévu Wala, se trouva incapable de diriger l'empire franc par lui-même. Sous la direction de ses premiers favoris, il ne s'occupa que d'affaires religieuses; sous l'influence de Judith, il bouleversa l'empire en s'attaquant à l'acte de partage de 817.

La charte de partage de 817, rédigée par l'aristocratie franque dans un sens essentiellement unitaire, devint la grande charte de ses droits. Toutes ses révoltes postérieures eurent pour but de la maintenir contre les mauvais vouloirs de Louis et de Judith. Elles échouèrent par suite de l'attachement personnel des Germains pour Louis.

V.

Le grand résultat du règne de Louis le Débonnaire fut la formation des nationalités modernes sur les ruines du grand empire carlovingien. Ce résultat ne fut acheté qu'au prix des calamités les plus grandes pour toute l'Europe occidentale.

Water Se propose your left or continuer; sais Louis in Debon-